

La préparation du congrès entachée d'irrégularités

Front Unique prend la responsabilité d'alerter les syndiqués sur les méthodes autoritaires de la direction nationale du syndicat qui ont pris des proportions tout à fait alarmantes dans la préparation de ce congrès. En effet la tendance « *Ensemble* » utilise sa position dominante pour préparer le congrès à sa guise au mépris des syndiqués et pour tenter de bâillonner toute voix discordante.

La goutte de trop est certainement la manière dont *Ensemble* a établi la liste des signataires qui apparaît avec son texte d'orientation. En effet, des dizaines de syndiqués ont reçu ce texte peu avant sa publication les avertissant que, sauf réponse négative de leur part, ils seraient considérés comme signataires de ce texte. C'est ainsi que pourraient se retrouver dans la liste publiée, des syndiqués qui n'ont pas ouvert leur boîte mail à temps, ou n'ont pas vu passer ce mail ... et qui se seraient retrouvés signataires « à l'insu de leur plein gré ». Ce sont des méthodes inédites dans la FSU où sont signataires des textes d'orientation uniquement ceux qui ont donné leur accord explicite.

C'est la même méthode qui a été appliquée systématiquement pour l'affiliation de chaque syndiqué à des sections autre que sa section locale, et ce sans erreur. Tant pis pour celui qui dans la pléthore de mails reçus n'a pas vu passer le message d'affiliation ou n'a pas mesuré ses conséquences notamment sur le nombre de délégués de sa section locale. Certains ont eu la surprise d'être convoqués à 2, voire 3 AG de sections différentes, pour préparer ce congrès, semant confusion et désorganisation.

Pourquoi vouloir imposer à la hussarde un mode de fonctionnement qui rompt avec une tradition syndicale historique qui veut que la totalité des délégués soient désignés par les AG des sections locales sur la base d'une discussion sur le bilan de l'activité et l'orientation du syndicat ? Sections locales qui sont en contact direct avec ceux que le syndicat doit défendre ?

Certes, la direction nationale a le droit de considérer que réduire le poids des sections locales au profit de sections thématiques est meilleur pour le syndicat. Mais alors pourquoi ne prend-elle pas le temps de convaincre les syndiqués au lieu de leur forcer la main en multipliant les affectations d'autorité ?

Par ailleurs la tendance *Ensemble* déclare au début de son texte d'orientation qu'elle inclut aussi les syndiqués « hors tendances » alors qu'elle est ... elle-même, une tendance. Pourquoi chercher à duper les syndiqués qui ont du mal à se reconnaître dans une tendance et/ou dans ce fonctionnement en tendance. Ces derniers ont le moyen de s'exprimer, soit en s'abstenant, soit en ne prenant pas part au vote sur les textes d'orientation.

Au dernier CDFN de la FSU, la prétention de la tendance majoritaire de s'attribuer l'exclusivité du rattachement des syndiqués sans tendance a provoqué un clash avec une autre tendance qui estimait pouvoir – elle aussi – regrouper les « hors tendance ». Cette volonté commune et concurrente d'exploiter ce que ces tendances considèrent comme un bon « filon » au mépris de ce que pensent les syndiqués, a empêché l'adoption du règlement électoral de notre fédération le 29 mai !

Autre abus, la direction prétend, dans son texte, avoir instauré le droit de tendance avec les nouveaux statuts (ce qui est faux puisque cela a toujours existé au SNCS comme dans la plupart des syndicats de la FSU), mais ce droit est dans la réalité le plus souvent fictif.

Notre direction refuse au courant Front Unique (et à tout autre syndiqué), le droit de diffuser à l'ensemble des syndiqués, ses motions à la CA, ses prises de position, ses désaccords. Ainsi, la seule et unique occasion pour le courant Front Unique de s'exprimer auprès de tous les syndiqués est la préparation d'un congrès.

Par contre, « *Ensemble* » dispose des fichiers syndicaux à sa guise pour faire sa propagande (voir ci-dessus la constitution de sa liste pour le texte « *Ensemble* »)

Enfin, il faut dénoncer le fonctionnement dégradé de la CA qui est pourtant l'instance décisionnelle de notre syndicat entre deux congrès. À de rares exceptions près, la direction nationale ne soumet plus aucun texte au vote de la CA. Or traditionnellement dans les syndicats, toutes les instances décisionnelles se concluent au moins par une motion dite « action » qui cadre l'activité du BN jusqu'à la prochaine réunion.

Par contre, elle appelle systématiquement à voter contre les motions Front Unique ; elle multiplie les demandes de dissociation dans les motions proposées par des membres de la CA pour en faire exclure ce qui ne lui convient pas et faire voter le reste, s'appropriant une grande partie d'un texte qu'elle n'avait pas elle-même pris la peine de rédiger.

Notre direction se considère-t-elle au-dessus des règles déontologiques que chacun respecte dans notre métier ?

Front Unique appelle les syndiqués à interpeller la direction de notre syndicat pour que ces méthodes cessent et que le congrès puisse se tenir dans des conditions démocratiques pour que puisse vivre le syndicat.

Nous vous appelons à lire notre texte d'orientation et à voter pour lui pour soutenir nos positions et également, pour défendre notre droit d'expression.